

Lestrem, les Charitables de Béthune en conférence : respect, Messieurs!

Publié le 29/04/2014

La Voix du Nord

En huit siècles, c'était la première fois que les Charitables de Béthune se rendaient à Lestrem. Vendredi à l'espace culturel, le parterre s'est vite rempli pour une conférence sur les confréries d'Artois, de leur création à nos jours. À la manette Roland Hernu, Michel Beaugrand et Joël Rimetz, trois prévôts béthunois pour les explications, ponctuées de quelques anecdotes cocasses.



Le maire présente Roland Hernu, Michel Beaugrand et Joël Rimetz, trois prévôts de la confrérie.

Les historiens fixent en l'an 1188, la création de la confrérie des charitables de saint Éloi, époque où sévissait à Béthune une épidémie de peste. On mourrait si jeune qu'un homme de 58 ans était fort ancien... Deux maréchaux-ferrants, Germon de Beuvry et Gauthier de Béthune, reçurent l'injonction de saint Éloi qui leur apparut en songe et leur ordonna de former une « karité » pour se dévouer à l'ensevelissement des cadavres. Saint Eloi leur avait prescrit de bénir un cierge de cire vierge qui les préserverait et qui guérirait les malades et animaux pourvu qu'on ait foi en son intercession. La protection promise ne tarda pas à se manifester. L'épidémie cessa et la ville fut sauvée. Aucun des Charitables ne contracta la peste.

Pour leur belle conduite au cours de la guerre 1914-1918, qui vit la destruction presque complète des communes d'Artois, situées près du front, les Charitables ont été cités à l'ordre de l'Armée, à l'ordre de la Nation, et ont reçu la médaille de la Reconnaissance française. Lors de cette période, ils enterraient les morts jour et nuit. Pendant la Seconde Guerre mondiale, 600 charitables de la Confrérie d'Artois ont bravé l'interdiction des autorités allemandes pour accomplir leur service vis-à-vis des défunts du bombardement du dépôt SNCF.

Encore aujourd'hui, les Charitables se donnent comme devoir de porter les morts en terre et d'accueillir leurs cendres au cimetière, se donnent pour mission de secourir les déshérités (250 familles à Béthune). Ils assurent gratuitement le service des funérailles par tout temps, pour tous, pauvres ou riches, de toutes confessions. Ils sont bénévoles et proviennent de milieux sociaux différents. La confrérie rend avec le même respect, le même cérémonial, le même dévouement, les derniers devoirs à tous les défunts.

À Lestrem, on compte quatre confréries de chacune vingt-deux membres : une à Paradis, une à la Fosse, deux en ville (Est et Ouest) avec des services en alternance.

Tout a été passé en revue, l'engagement, la tenue, les grades, la hiérarchie, le rond, les bouquets, la quête des petits plombs, les ressources de la confrérie, le recrutement, le nombre de services chaque jour (chaque service demande 11 charitables), le temps de présence (un retraité donne deux jours par semaine à la confrérie, un non-retraité : un jour).

La conférence s'est terminée en chanson, celle bien sûr des Charitables.

Ouvrage : « La confrérie des Charitables de Saint-Éloi : Béthune-Beuvry et environs de 1188 à nos jours ».

CD de la confrérie des Charitables de Lestrem – voir <http://www.ville-lestrem.fr> rubrique vie associative. Siège en mairie de Lestrem.